

Concours 130^e anniversaire de POM de 2020

Foire aux questions

1) J'éprouve des difficultés à accéder à votre site Web. Que dois-je faire?

Si vous ne disposez pas de la version la plus récente de votre navigateur, nous vous recommandons de le mettre à jour et de supprimer toutes les barres d'outils pour voir si cela règle le problème. Pour accéder à notre site Web, vous devez utiliser les versions suivantes ou ultérieures de ces navigateurs : Chrome (v. 5.0.1), Mozilla Firefox (v. 4.0), Safari (v. 5.0.1 – Mac OSX seulement) ou Internet Explorer (v. 9). Si les difficultés persistent, ouvrez une session en utilisant le bouton de connexion avec Facebook ou videz la mémoire cache (Ctrl + F5) de votre navigateur et tentez de nouveau d'accéder au site Web. Si aucune de ces recommandations ne vous a été utile, envoyez-nous un courriel à partir de la page [Nous joindre](#). Indiquez dans votre courriel le nom de votre navigateur et sa version.

2) Je n'arrive pas à entrer mon code de participation (NIP) alphanumérique unique de huit (8) caractères.

- le site le rejette
- je reçois un message d'erreur
- je reçois un message d'erreur qui indique que mon code est non valide

Veillez nous envoyer un courriel en suivant le lien [Nous joindre](#) sur notre page. Indiquez dans votre courriel le nom de votre navigateur et sa version. Veuillez également inclure une photo de votre code de participation (NIP) alphanumérique unique de huit (8) caractères. Nous le vérifierons et vous en donnerons des nouvelles.

3) Je n'arrive pas à entrer mon code de participation (NIP) alphanumérique unique de huit (8) caractères.

Veillez nous envoyer un courriel en suivant le lien [Nous joindre](#) sur notre page. Indiquez dans votre courriel le nom de votre navigateur et sa version. Veuillez également inclure une photo de votre code de participation (NIP) alphanumérique unique de huit (8) caractères. Nous le vérifierons et vous en donnerons des nouvelles.

4) Qui peut participer au concours?

Le concours s'adresse aux résidents autorisés du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario âgés de 13 ans ou plus. Pour participer au concours, les participants qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence doivent obtenir la permission d'un parent ou de leur tuteur légal, qui doit aussi accepter le règlement du concours.

5) Quel est le fonctionnement du concours?

Vous pouvez utiliser le CUP de n'importe quel produit POM pour participer au concours. Il existe quatre (4) façons de participer.

CODE CUP DE PAIN POM^{MD}

CODE DE PAIN POM^{MD} (NIP) : Pendant la période du concours, repérez un code de participation (NIP) alphanumérique unique de huit (8) caractères, composé de chiffres et de lettres imprimés à l'intérieur de l'autocollant promotionnel sur certains emballages de pains POM^{MD}.

Suivez les instructions à l'écran sur le site du concours pour entrer le CODE DE PAIN POM^{MD}. Chaque CODE DE PAIN POM^{MD} imprimé à l'intérieur des autocollants promotionnels équivaut à une participation à un tirage.

Limite de dix (10) CODES DE PAIN POM^{MD} (NIP) par personne par jour et de vingt-cinq (25) CODES DE PAIN POM^{MD} (NIP) par personne pendant la période du concours. Toute tentative de dépasser cette limite peut entraîner la disqualification pour le reste du concours.

CODE PROMOTIONNEL

CODE PROMOTIONNEL : Pendant la période du concours, repérez un code de participation (NIP) alphanumérique unique de huit (8) caractères, composé de chiffres et de lettres sur certaines plateformes telles que Facebook et certains messages envoyés par POM^{MD} par courriel. Suivez les instructions à l'écran sur le site du concours pour entrer le CODE PROMOTIONNEL (NIP). Chaque CODE PROMOTIONNEL (NIP) repéré sur les différentes plateformes donne droit à une (1) participation aux tirages à venir.

Aucun achat n'est requis pour obtenir un CODE PROMOTIONNEL (NIP).

Limite de cinq (5) CODES PROMOTIONNELS par personne pendant la période du concours.

Toute tentative de dépasser cette limite peut entraîner la disqualification pour le reste du concours.

AUCUN ACHAT REQUIS

Pour obtenir un CODE DE PAIN POM^{MD} sans achat préalable, rédigez une lettre manuscrite de 100 mots expliquant pourquoi vous aimeriez remporter un des prix en jeu. Indiquez votre nom, votre adresse postale complète, votre adresse de courriel et votre numéro de téléphone. Les lettres doivent être transmises par courriel à concours@activemarketing.ca et mentionner « Concours POM^{MD} Bien de chez nous ». Vous recevrez alors un CODE DE PAIN POM^{MD} par courriel, qui vous permettra de participer au concours en suivant les instructions ci-dessus.

Chaque texte doit être une composition originale unique rédigée spécialement pour le concours. Le commanditaire se réserve le droit de rejeter tout texte illisible, offensant, ou encore qui contrevient aux droits de tiers, promeut ou cautionne une activité illégale ou immorale, ou encore est incompatible avec l'image du

commanditaire. Prévoyez deux (2) jours ouvrables pour le traitement de votre demande de code (NIP) sans achat.

Limite d'une (1) demande de participation sans achat par personne et par jour, et de vingt-cinq (25) demandes pendant la période du concours. Toute tentative de dépasser cette limite peut entraîner la disqualification pour le reste du concours. La date limite de réception des participations est fixée au 28 septembre 2020 à 9 h, au plus tard.

POSSIBILITÉ D'UNE PARTICIPATION EN PRIME

Lorsqu'un participant inscrit au concours s'abonne aux communications de POMMD par courriel (renseignements, concours et bons) pendant la période du concours, il reçoit automatiquement une participation aux tirages à venir.

Le participant peut se désabonner en tout temps sans compromettre ses chances de gagner.

Limite d'une participation en prime par courriel par personne pendant la période du concours.

6) Suis-je tenu d'acheter un produit pour participer au concours?

Non, vous n'avez pas à acheter un produit pour participer au concours. Veuillez consulter le règlement pour obtenir un complément d'information.

7) Combien de prix puis-je gagner?

Une limite d'un (1) prix secondaire et d'un (1) grand prix par adresse de courriel et par foyer s'applique pendant la période du concours.

8) Que dois-je faire si j'ai d'autres questions?

Consultez [le règlement du concours](#) pour obtenir un complément d'information. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question dans [le règlement](#), envoyez-nous un courriel à partir de la page [Nous joindre](#). Indiquez votre question, le nom du produit et son code promotionnel.

© Boulangerie Canada Bread, Limitée 2020. Tous droits réservés.